



La prévoyance est une couverture complémentaire essentielle qui protège les personnels face aux imprévus de la vie. Elle permet un complément de revenus en cas de réduction de salaire (arrêt maladie, invalidité), ainsi qu'une rente pour enfant ou un capital décès.

**Aujourd'hui, le collège des établissements financeurs envisage de revoir cette prévoyance, voire de la supprimer.**

Pourtant, cette prévoyance est un acquis social de plus de 40 ans pour les enseignant-e-s sous contrat. La prévoyance actuelle est garantie jusqu'au 31 décembre 2026. Et après ?

**Mobilisons-nous massivement le mercredi 27 mai pour exprimer notre refus de voir disparaître cette protection indispensable !**

**MANIFESTATION  
INTERSYNDICALE**

**SAUVONS  
NOTRE  
PRÉVOYANCE!**

**APPEL AUX ENSEIGNANTS  
DE L'ACADÉMIE**

**MERCREDI 27 MAI  
14 HEURES**

**DEVANT LA DDEC  
28 rue de l'Aude  
31500 TOULOUSE**

**NOS DROITS  
NE SONT PAS  
NÉGOCIABLES!**